

L'étude "[Les bénéfices et les risques de la pratique du vélo - Evaluation en Île-de-France](#)" montre que les bénéfices sur la santé de la pratique du vélo sont largement supérieurs aux risques. Elle est produite par l'Observatoire régional de santé Île-de-France avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé et la Région Île-de-France.

L'étude évalue les bénéfices et les risques sanitaires d'une augmentation de la pratique du vélo en Île-de-France, à l'horizon 2020. C'est la première étude en France qui intègre une large gamme d'impacts sanitaires, à partir des résultats de la recherche internationale appliqués à un territoire donné.

Ce travail a été effectué sur la base de scénarios partagés avec les décideurs (Ville de Paris, Région Ile-de-France, Conseils généraux, STIF), portant sur l'augmentation de la part modale du vélo et sur les reports envisageables provenant des différentes catégories d'usagers de transports.

Une évaluation des différents impacts possibles a été réalisée :

- Bénéfices individuels : effets positifs sur la santé de l'activité physique, baisse du stress lié aux transports motorisés
- Bénéfices collectifs : baisse de la pollution atmosphérique, baisse du bruit, baisse de l'accidentologie causée par les voitures, baisse des gaz à effet de serre
- Risques individuels : hausse de l'accidentologie des cyclistes, exposition à la pollution atmosphérique
- Risques collectifs : hausse de l'accidentologie causée par les cyclistes

Les résultats montrent :

- Des bénéfices sur la santé de la pratique du vélo largement supérieurs aux risques : avec un doublement de la pratique du vélo en Île-de-France en 2020 (soit 4% de l'ensemble des déplacements), les bénéfices en termes de mortalité d'une augmentation de la pratique du vélo en Île-de-France seraient 20 fois plus élevés que les risques.
- Un ratio bénéfices/risques particulièrement élevé grâce aux bénéfices de l'activité physique liée à la pratique du vélo, et qui s'avère plus important au fur et à mesure que l'on s'éloigne du cœur de l'agglomération parisienne.
- Une hausse de la pratique qui n'implique pas une hausse de l'accidentologie dans les mêmes proportions et qui, avec un fort report d'automobilistes vers le vélo, peut même s'accompagner d'une baisse de l'accidentologie globale.
- Un impact sur la pollution de l'air et sur le bruit positif mais relativement faible, toutefois potentiellement plus important si la hausse de la pratique du vélo s'accompagne de politiques ambitieuses de réduction de la vitesse et de la circulation en ville.
- Enfin, un risque d'exposition à la pollution atmosphérique des cyclistes plus élevé que le risque d'accidentologie. Ces résultats sont dus à un niveau de pollution particulièrement important en Île-de-France. Cependant, l'exposition du cycliste diminue à mesure que la place du vélo dans la ville s'écarte de la circulation.

Cette étude, qui montre que les bénéfices sur la santé de la pratique du vélo sont largement

« Le vélo c'est bon pour la santé

Écrit par sebastien.baholet@finances.gouv.fr (sébastien baholet)

Jeudi, 20 Septembre 2012 00:00 -

sous-estimés par rapport aux risques, en particulier d'accidentologie, va permettre ainsi de guider les politiques de promotion du vélo et plus largement des "mobilités actives », nationales ou locales. Elle est diffusée à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2012). Sa méthodologie peut être appliquée à d'autres secteurs géographiques.

[Télécharger le rapport et sa synthèse](#) .__

Consultez la source sur Veille info tourisme: [« Le vélo c'est bon pour la santé](#)